

P.C

à Monsieur
De Vincens, Préfet du Département
(Rhône)

Monsieur le Préfet,

Veuillez pardonner à la liberté que prend
votre serviteur soupigné en osant vous prier
d'avoir l'extrême obligeance de transmettre à
son adresse la supplique ci-jointe. Le soupigné
pense que par votre intermédiaire sa demande
sera mieux accueillie ; En attendant l'effet de
votre bonté, il a l'honneur d'être avec la plus
respectueuse considération.

Monsieur le Préfet



Lyon, ce 21 mars 1852.

Votre très humble et très
respectueux serviteur.

Bernard

Détenu au fort de la Vierge

à Mr Bouché

1^o Vous copiez la lettre ci-jointe telle que, sur le papier à lettre
ci-joint.

2^o Transcrire sur papier à lettre la supplique au Président
en observant scrupuleusement les corrections qui y ont été

ce 21 mars 1852.

Ch. 7

